

## Table des matières

Membres du Conseil d'administration du CSSC	4
Corps médical	4
Rapport du Conseil d'administration à l'Assemblée générale	5
Rapport de la directrice	7
Rapport du médecin chef	15
Rapport d'activité des soins aigus	17
Rapport d'activité de la division «C» - Hébergement	18
Rapport du centre médico-social de Sainte-Croix	21
Comptes et bilan 2010	24
Rapport de l'organe de contrôle	26
Rapport de la Fondation de soutien	27
Mémento	30



Anne-Sylvie Jaccard

## Membres du Conseil d'administration pour 2010

HAARPAINTNER Robert-Tito, président, GUEISSAZ Robert, vice-président, LUTHRINGER Thierry, secrétaire.

JACCARD Anne-Sylvie, PAILLARD Aldo, PETER Christophe (jusqu'en juin 2010), ROLLOT Francine puis JEANBOURQUIN Yvon (jusqu'en juin 2010), SCHULER Matthias (jusqu'en juin 2010), SIMON Jeanne-Pascale, VILLA Sylvie.

**Délégués des communes :** GONZALEZ José, Sainte-Croix ; CHRISTEN Bertrand, Bulle ; BECK Jacques jusqu'en décembre 2010 puis ROULET Claude, Mauborget.

### Organisation interne :

Médecin-chef responsable : Dr Oscar DAHER

Directrice : Mme Anne-Marie VITTI

Doyen des médecins : Dr Roland CHEVALLEY

### Cadres responsables des programmes :

Soins aigus : M. Louis TABOADA

Hébergement médico-social : Mme Monique VOYNNET

Aide et soins à domicile et structures intermédiaires : Mme Marianne ROPERT jusqu'en octobre 2010, puis M. Boubaker LAMAMRA.

## Corps médical pour 2010

**Médecin-chef responsable :** Dr Oscar DAHER

**Médecins-chefs :** Dr François MANFAIT dès juillet 2010, Dr Rolf ZUMSCHLINGE

**Médecins agréés :** Dr Roland CHEVALLEY, médecine générale

Dr Fabien SYLVESTRE, médecine générale

**Anesthésistes :** Dr Félix LUTZ, Dr Vincent BOURDREL, Dr Jacques SCHAEFFER

### Médecins-consultants :

**Cardiologie :** Dr Anderes JAUSSI, Dr Stéphane BOSQUET

**Chiropractie :** Dresse Yvonne JUVET

**Chirurgie générale :** Dr Bernard-André COSENDEY

**Chirurgie gynécologique :** Dr Stefan TUGUI, Dr Zoltan BIRKAS

**Chirurgie orthopédique :** Dr Alain PERRENOUD jusqu'en juin 2010, puis Dr Jean ROBERT

**Chirurgie plastique :** Dresse Marie-Christine GAILLOUD-MATTHIEU

**Chirurgie de la main :** Dresse Sophie BETTEX

**Consultation de neuropsychologie :** Dresse Mélanie AESCHLIMANN

**Dermatologie :** Dresse Cynthia HAUSAMANN-GERBER

**Endocrinologie :** Dr Jean-Marc FERRARA

**Gastroentérologie :** Dr Joël THORENS

**Gériatrie :** Dr Oscar DAHER

**Gynécologie-Obstétrique :** Dr Stefan TUGUI, Dr Zoltan BIRKAS

**Médecine interne :** Dr Alain COMETTA, Dr Denis RANDIN, Dr Pierre WYSS

**Neurologie :** Dr Jean-Yves SOVILLA

**Oncologie :** Dr Rolf ZUMSCHLINGE

**Ophthalmologie :** Dr Guy CHEVALLEY, Dresse Ursula CLOUX, Dr Alain MERZ, Dr Frédéric SCHAEFER

**Orthopédie :** Dr Alain PERRENOUD jusqu'en juin 2010, puis Dr Jean ROBERT

**Pneumologie :** Dr Laurent VOLLENWEIDER

**Radiologie :** Dresse Viviane LEDERMANN

**Rhumatologie :** Dresse Anne-Claire BLOESCH

## Rapport du Conseil d'administration



*par Robert-Tito  
Haarpaintner,  
président du Conseil  
d'administration*

Comme vous allez pouvoir le constater, l'année 2010 se termine avec un résultat positif qui confirme la bonne gestion de l'établissement et la confiance de la population dans notre Hôpital.

Les résultats équilibrés obtenus malgré les budgets déficitaires annoncés démontrent la capacité de notre établissement à améliorer sa gestion et trouver des axes d'économie là où ils sont possibles.

Cependant, le changement de financement à partir de 2012 avec les Swiss-DRG va radicalement mettre notre établissement en concurrence avec l'ensemble des Hôpitaux suisses. C'est pourquoi le Conseil d'Administration, en accord avec la direction, a anticipé le changement en mandatant une expertise extérieure pour chercher des axes d'économie et analyser les axes stratégiques à développer. En effet, les exigences cantonales en matière de santé publique et les contraintes budgétaires pour maintenir des comptes équilibrés nous obligent à prendre des décisions importantes pour l'avenir du CSSC. Cette analyse nous permettra de négocier ce virage important du financement qui concerne tous les établissements hospitaliers pour 2012.

Au chapitre des réalisations faites au cours de l'année, nous avons pu voir la création du parking qui permet un accès plus aisé à l'Hôpital, fort apprécié par les visiteurs et le personnel. A ce titre, nous réitérons nos remerciements aux membres de l'hoirie Rousselet pour leur contribution à la création de ces places de parc.

En juillet 2010, l'arrivée du nouveau médecin chef a permis de compléter l'équipe médicale. Le Dr Manfait apportera son expérience de médecin hospitalier et nous pouvons déjà nous réjouir de son intégration dans notre établissement. Nous lui souhaitons tous nos meilleurs vœux et beaucoup de bonheur à vivre dans la région.

Le projet d'Organisation Sanitaire Régionale Intégrée et Coordinée (OSRIC) mené en 2010 par le Réseau Nord Broye a débouché sur un regroupement volontaire des eHnv, l'ASPMAD, le secteur Psychiatrique Nord et trois EMS pour conduire une étude pilote sur la mise en application du concept avec analyse financière de sa faisabilité.

L'étude de faisabilité du RNB portera entre autres sur les besoins en soins de la population du Balcon du Jura et nous dira si une diminution des coûts de la santé assurant un accès à des soins équitables en adéquation avec une communauté résidant dans une région périphérique est possible. C'est pourquoi, le CA a décidé :

1. de garder une position d'observateur au sein du comité de pilotage, tout en poursuivant une collaboration active avec les autres projets développés par le Réseau Nord Broye et les institutions elles-mêmes.
2. de prendre son avenir en mains en mettant sur pied divers projets institutionnels et architecturaux qui devront être menés jusqu'au bout de leur réalisation avant de pouvoir intégrer une organisation de soins Régionale Intégrée et Coordinée supra régionale.

Ainsi, le projet institutionnel et les axes d'améliorations qui seront proposés dans chaque service de notre établissement serviront de guide pour atteindre les exigences du Service de la Santé Publique. Ils seront prochainement présentés aux responsables de la Santé avec la construction d'un nouveau bâtiment de 70 lits sur le site des Rosiers et constitueront la base du concept de soins de notre région pour les trente prochaines années.

Je profite de cette Assemblée Générale pour relever l'énorme travail qui a été fait et remercier tous les acteurs qui ont permis de mettre sur pied ce projet institutionnel déterminant pour l'avenir du CSSC.

Je remercie tout le personnel de l'établissement qui s'engage dans le but de construire les bases du futur du CSSC - Hôpital de Sainte-Croix.

Je remercie également tous les membres du conseil d'administration pour leur engagement et la commission « Relations Publiques » qui nous informe régulièrement sur les activités de notre Hôpital au travers du journal « Nouvelles ».

Je remercie enfin l'Assemblée Générale de la confiance qu'elle nous accorde dans la stratégie qui est menée et sur les décisions qui ont été prises durant l'année écoulée.

Au nom du Conseil d'Administration, je souhaite que les efforts accomplis par l'ensemble des collaborateurs puissent récompenser le travail de toute une Institution au service de sa population avec la consolidation de ses structures et la mise sur pied du concours pour la réalisation du nouveau bâtiment sur le site des Rosiers.

## Rapport de la directrice



*par Anne-Marie Vitti,  
Directrice*

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous présenter les points remarquables de l'exercice 2010, une année riche et bien remplie.

Le programme d'hébergement médico-social avec ses 101.8 % de taux d'occupation au 31 décembre 2010 et l'Unité d'Accueil Temporaire dont l'activité est en nette hausse depuis quelques années prouvent le bien-fondé du projet de développement de l'offre en gériatrie et psychogériatrie.

Le bilan d'activité des soins aigus reflète comme l'année précédente une situation stable.

L'activité médico-technique révèle dans son ensemble une significative progression.

Les consultations médicales ambulatoires sont florissantes et témoignent de la confiance de la population envers le corps médical.

L'année 2010 a été marquée par le départ du Docteur Alain Perrenoud, l'arrivée du Docteur Jean-Paul Robert, chirurgien orthopédiste et de la Doctoresse Hausammann-Gerber, dermatologue.

Avec l'arrivée du Dr Manfait, l'équipe médicale compte 3 médecins-chefs.

Dans le portefeuille de projets du CSSC, nous citons le dossier « Sécurité des patients ». Ce programme est conduit par M. Anthony Staines, chef de projet et M. Robert Meier, secrétaire général de la Fédération des Hôpitaux Vaudois. Au sein de chaque hôpital, s'est constitué un groupe de référence. L'étude en cours porte sur les événements indésirables liés aux médicaments.

Les objectifs de l'exercice 2011 sont les suivants :

- finaliser le projet institutionnel
- équilibrer les comptes en 2011
- poursuivre l'instruction du dossier « Système de contrôle interne »
- inscrire l'hôpital de Sainte-Croix sur la liste LAMAL

- améliorer l'efficacité du CSSC dès 2012, définir les objectifs et les stratégies à l'horizon 2016, mettre en place une nouvelle organisation et une architecture de performance adaptée aux exigences actuelles. Il faut noter que le prochain mode de financement des hôpitaux avec l'apparition des SwissDRG en 2012 représente une nouvelle aventure pour les hôpitaux et les cliniques privées.
- poursuivre le concept « Vers un hôpital et un milieu de vie sans douleur »
- poursuivre le travail relatif à la réactualisation du plan catastrophe

En ce qui concerne les investissements lourds, il est prévu le remplacement du sénographe : cet appareil est utilisé pour faire des mammographies, notamment pour le dépistage du cancer du sein. Le Service de la Santé Publique est entré en matière pour financer la moitié de son prix d'acquisition. Entièrement financée par l'Etat de Vaud, la réfection de la toiture du bâtiment des Rosiers a débuté et en cours d'exercice, nous procéderons à une modification du système de chauffage (EMPD septembre 2010 – Toiture du bâtiment central et chauffage production et distribution).

En ce qui concerne la situation du Service des ambulances, le Service de la Santé Publique a accordé le financement pour doter suffisamment l'effectif afin de couvrir les besoins en urgences pré-hospitalières de la population du Balcon du Jura vaudois 365 jours sur 365 et 24 heures sur 24.

Pour terminer, deux cents collaborateurs soit 138 «Emplois Plein Temps» travaillent dans l'établissement.

De nombreux congés maternité ont été recensés au cours de l'année 2010, notamment dans la division des soins aigus.

Chaque collaborateur et collaboratrice est porteur de l'image du CSSC. Que chacun soit ici remercié pour son implication dans le projet de développement du CSSC, sa fidélité aux valeurs institutionnelles et son application à toujours faire mieux auprès de ceux et celles qui nous sont confiés.

Je remercie les Autorités, les membres du Conseil d'administration, les personnes qui accompagnent le projet, le groupement des bénévoles et vous Mesdames et Messieurs, qui êtes présents ici ce soir. Je vous souhaite une belle soirée.

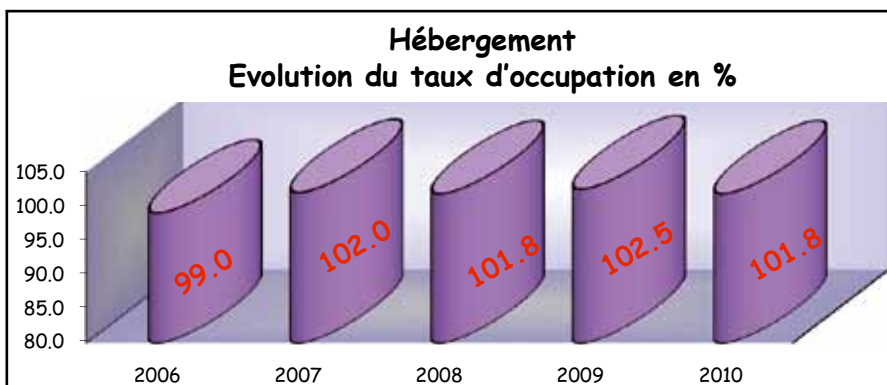
## Les chiffres 2010

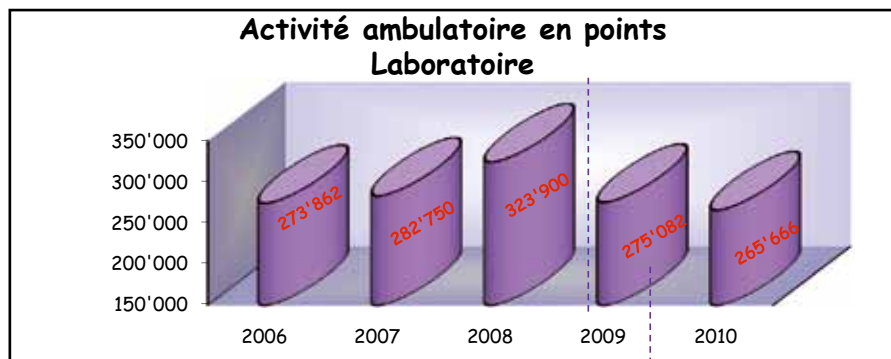
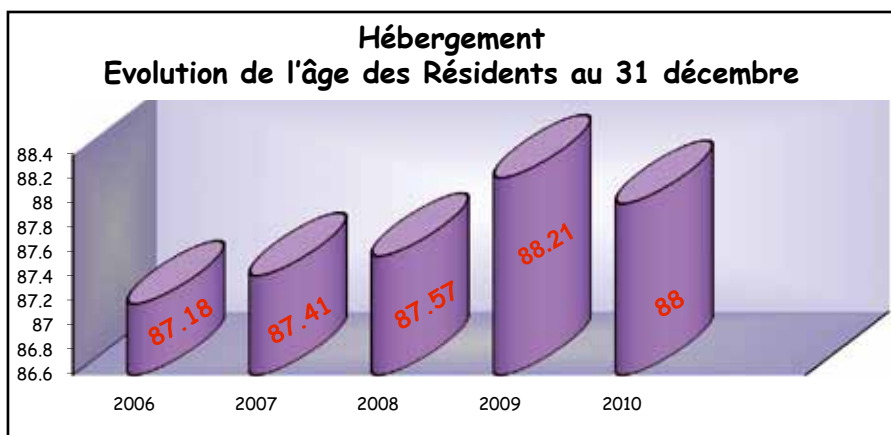
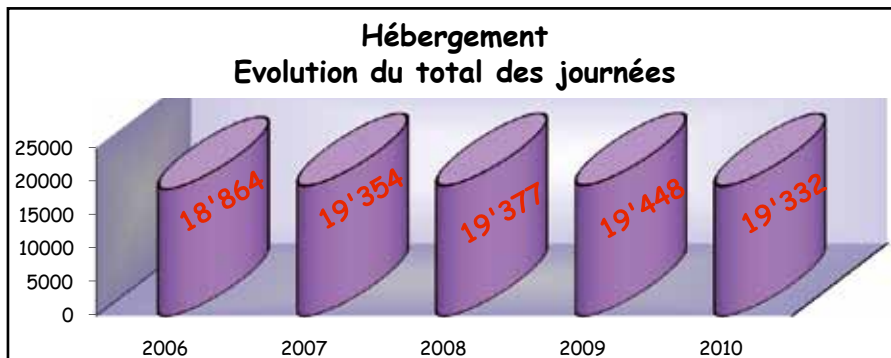
### Situation au 31 décembre 2010

Programme d'hébergement médico-social (52 lits)	Cumul 31.12.10	Cumul 31.12.09	Ecart	%
Nbre de journées d'hébergement	19'322	19'448	-126	-1%
Taux d'occupation des lits "C"	101.8%	102.5%	-1%	-1%
Journées CS en "A"	220	174	46	
Taux d'occupation des lits "C" sans les CS aux soins aigus	100.6%	101.5%	-	
Nb d'admissions (incl. mvts courts séjours)	68	46	22	
Nb de sorties (incl. mvts courts séjours et décès)	70	46	24	
Nb de décès	21	8	13	
Nb de résidents présents le 30/31	52	54	-2	
Moyenne "forfait soins selon PLAISIR"	sFr. 68.14	sFr. 73.25	-sFr. 5.11	
Moyenne "minutes de soins"	142.97	155.07	-12.1	
Moyenne d'âge	88	88.21		

Programme de soins aigus Hospitalisation (18 lits)	Cumul	Cumul	Ecart	%
Nb de cas	679	665	14	2%
Nb de journées d'hospitalisation	5'047	5'185	-138	-3%
DMS	7.43	7.80	-0.364003	-
Taux d'occupation des lits "A"	76.8%	78.9%	-2%	-
Journées AMBX en "A"	231	174	277	
Journées CS en "A"	220	156		
Taux d'occup. "A" avec CS et clinique de jour	83.7%	83.9%	-	-
Casemix			Ecart	%
Cumul	475.009	485.134	-10.125	-2.09%
Budget	485.000	464.100		
écart	-9.991	21.034		
ICM	0.70	0.73		

UAT	Cumul	Année préc.	Ecart	%
Nb de prises en charge	3'344	3'481	-137	-3.9%
Nb de journées équivalentes	2'282.50	2'253.00	30	1.3%
Nb de place / 6 accordées	6.25	6.17	0.08	1.4%

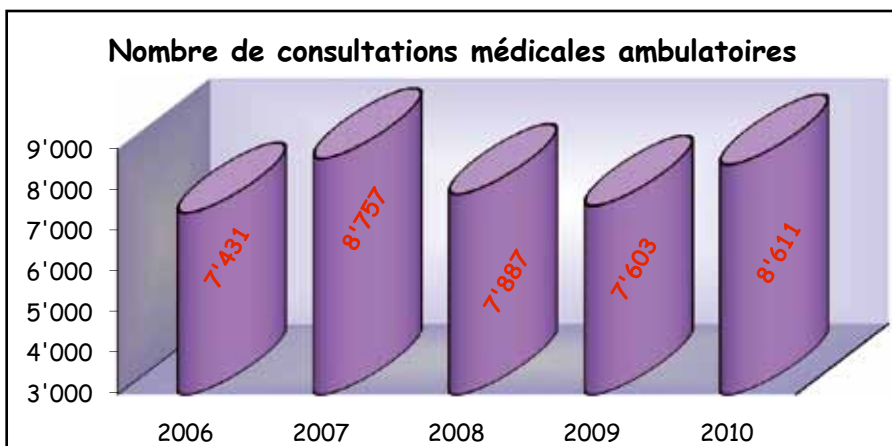
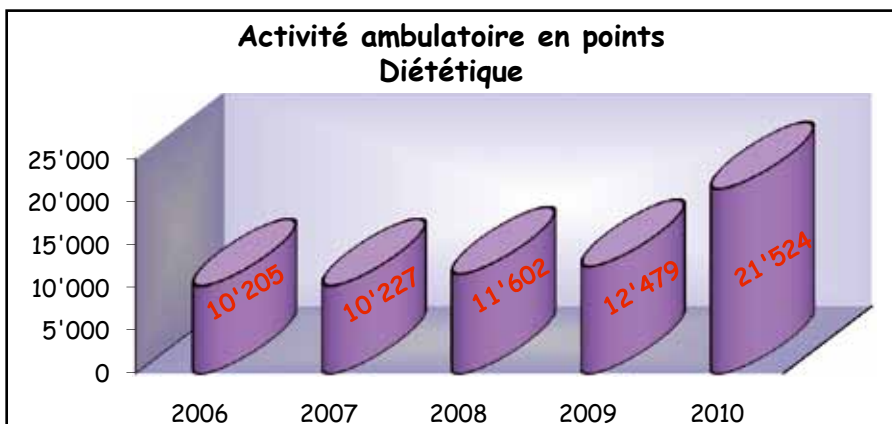
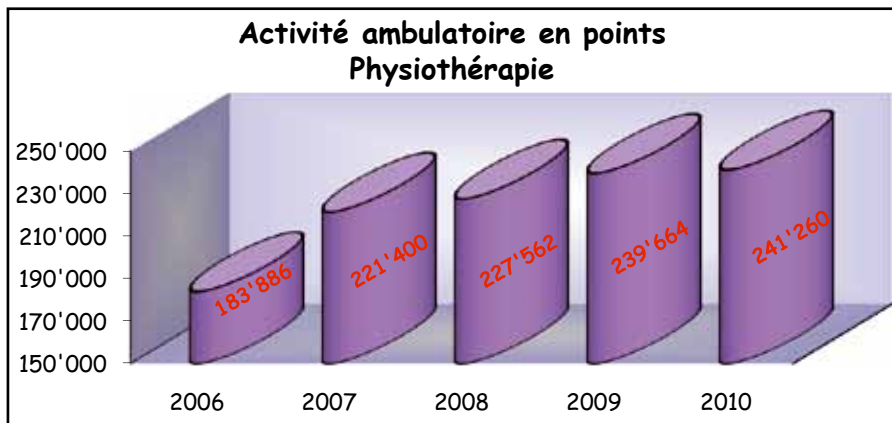




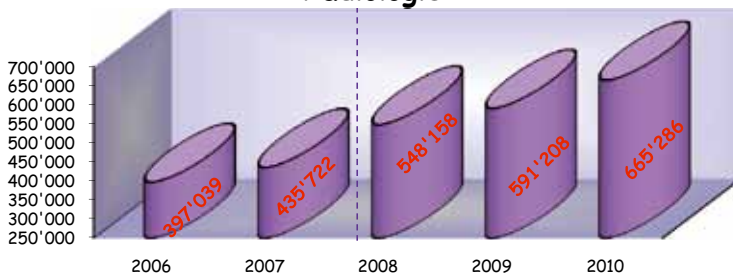
**Remarque :** le tarif a subi une modification importante au 1<sup>er</sup> juillet 2009, raison de la baisse de points.

Evolution du nombre de demandes d'analyse :

2007 :	5'707
2008 :	6'186
2009 :	6'316
2010 :	7'347



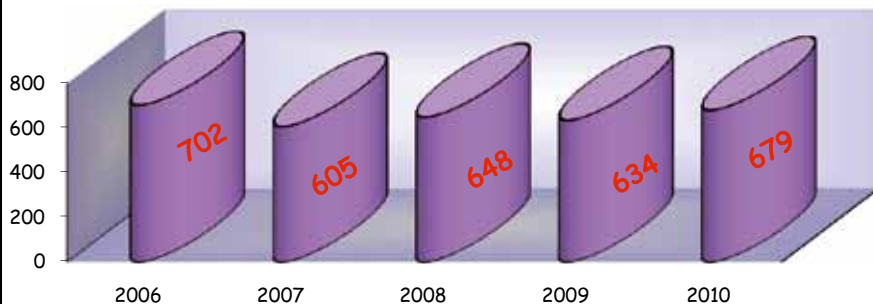
### Activité ambulatoire en points Radiologie



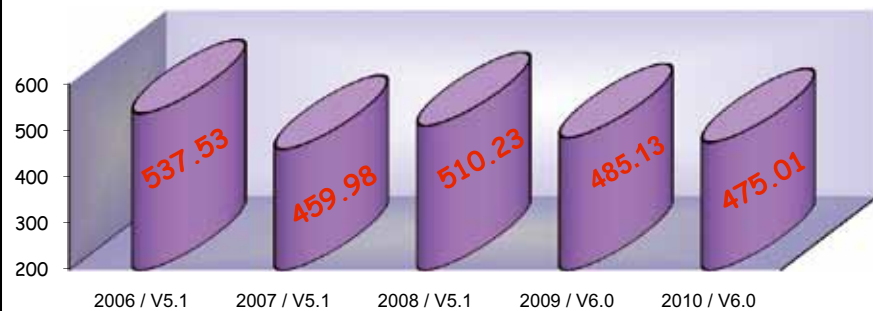
**Remarque :** le tarif a subi une modification importante au 1<sup>er</sup> janvier 2008, raison de la variation du nombre de points.

Evolution du nombre d'examens :  
 2007 : 4'391  
 2008 : 4'359  
 2009 : 4'669  
 2010 : 5'589

### Soins aigus Évolution du nombre d'admissions



### Casemix total



La comparaison est difficile en raison des changements de version des Cost-Weight passant de la version 4.1 en 2005, puis 5.1 en 2006, 2007 et 2008 et enfin la version 6.0 en 2009

## Ressources humaines et formation continue :

Monique <b>VOYNNET</b> :	Certificat de formation en management supérieur
Louis <b>TABOADA</b> :	Formé en qualité de référent de la sécurité des patients
Eliane <b>KOHLER</b> , hébergement :	CFC d'ASSC au 30.06.2010 (Assistante en Soins et Santé Communautaire)
Angela <b>VANETTA</b> , animation :	CFC d'ASE au 30.06.2010 (Assistante Socio-Educative)
Malika <b>KAIBICHE</b> , apprentie GEI :	terminé apprentissage le 31.08.2010 (Gestionnaire En Intendance)
Dominique <b>ROSSET</b> , physiothérapie, a suivi la formation « Diafit » :	« Thérapie corporelle et sportive », module diabète
Depuis août 2010 :	formation d'une apprentie ASSC aux soins aigus
Depuis août 2010 :	formation d'un agent d'exploitation par reconversion AI

### Par un organisme extérieur :

- « Maîtriser la communication dans les situations difficile » 2 jours
  - « Apprivoiser et gérer le changement » 1 jour
  - « Work-Life-Balance : gestion du stress, gestion du temps » 1 jour
  - « Prévention et gestion de conflits dans la vie professionnelle » 2 jours
- } tout public
- } pour les cadres

*suite des formations en page suivante*

**Par un organisme extérieur pour les collaborateurs/trices de l'hébergement et de l'animation :**

- « Animation en psychogériatrie » 2 jours
- « Ecoute active et relation d'aide » 2 jours
- Sensibilisation du personnel au concept « Manger mains» par M. Weiler d'ARPEGE (Association pour la Recherche et la Promotion en Etablissements Gérontopsychiatriques)

**Modules en diabétologie suivis par Mmes Géraldine BLONDEAU et Brigitte SORDOILLET :**

- « L'enfant et l'adolescent diabétiques » 3 jours
- « L'enseignement thérapeutique au patient diabétique » 3 jours
- « Les soins aux patients diabétiques en interdisciplinarité » 9 jours
- « Le patient diabétique et sa complexité » 6 jours

          
Total : 21 jours

**Formation diplômante en cours :**

**VAUDOIS** Brigitte : Spécialiste en prévention des infections et en hygiène



Anne-Sylvie Jaccard

*L'équipe du Service de maison.*

## Rapport annuel du Médecin-chef



*Par le Dr Oscar  
Daher, Médecin chef  
responsable*

Notre institution a poursuivi le développement des prestations médicales pour améliorer et parfaire nos réponses sanitaires aux besoins de la population du Balcon du Jura vaudois.

Nous avons eu le plaisir, en juillet 2010, d'accueillir au sein de notre équipe médicale, le docteur François MANFAIT qui occupe un poste de médecin chef à 100 % ; il vient renforcer l'équipe des médecins cadres et nous apporter des compétences nouvelles, dans le domaine notamment du traitement des plaies et dans l'éducation thérapeutique des patients.

Le CSSC a également renforcé l'équipe des médecins consultants. Ainsi le Docteur Jean ROBERT rejoint notre équipe médicale comme chirurgien orthopédiste et la Doctoresse Cynthia HAUSAMMANN-GERBER comme dermatologue.

L'équipe des médecins cadres se trouve donc composée de la façon suivante en 2010 :

- Dr Oscar DAHER médecin chef responsable à 100 %
- Dr Rolf ZUMSCHLINGE médecin chef à 100 %
- Dr François MANFAIT médecin chef à 100 %
- Dr Fabien SYLVESTRE médecin agréé à temps partiel
- Dresse Viviane LEDERMANN médecin agréé à temps partiel

L'activité médicale est restée tout aussi soutenue en 2010 dans les différents secteurs. Je renvoie aux chiffres détaillés de cette activité dans le rapport de la direction.

L'arrivée du Dr Manfait comme 3<sup>ème</sup> médecin chef au sein du CSSC nous a permis d'améliorer la prise en charge des patients en ambulatoire. Les délais d'attente à la policlinique ont sensiblement baissé selon les objectifs fixés pour l'année 2010. La présence d'un troisième médecin chef apporte, en plus des compétences nouvelles et une intégration harmonieuse, un renfort nécessaire pour les permanences médicales et un soutien pour les projets futurs en cours.

Les autres missions d'enseignement et de formation du CSSC se poursuivent. Je cite notamment l'accueil des étudiants en médecine pour « l'enseignement au lit du malade » en collaboration avec l'UNIL de Lausanne et la formation post-graduée de 5 médecins assistants pour l'obtention d'un titre de spécialiste FMH. Dans ce domaine, nous avons rejoint le programme de formation des omnipraticiens du futur pour le Nord vaudois (ForOm), en collaboration avec les EHNV. Nous serons donc terrain de stage et de formation pour les futurs omnipraticiens de la région Nord vaudois.

Je note courant 2010 la bonne progression du projet d'extension de l'EMS avec notamment la volonté d'augmenter le nombre de lits en psychogériatrie pour répondre aux besoins croissants de la demande face à l'augmentation de la prévalence des pathologies démentielles. Par ailleurs, le Dr Daher, médecin responsable de la consultation mémoire du CSSC, se voit confier dans le cadre du programme cantonal Alzheimer du canton de Vaud, la responsabilité de la clinique mémoire cantonale pour le Nord vaudois, en collaboration avec la plateforme universitaire du CHUV. Cette mise en place est prévue pour 2011 en collaboration avec la consultation d'évaluation gériatrique globale ambulatoire pour le Nord vaudois dans le cadre du Réseau Nord Broye (RNB).

En ce qui concerne la formation continue, je signale une conférence organisée par le Docteur Zumschlinge sur les nouvelles thérapies du diabète, offerte aux médecins de premier recours de la région nord vaudois, et la participation du Dr Daher comme orateur à Neuchâtel sur le thème des soins palliatifs chez les personnes atteintes de démence. Les médecins chefs du CSSC ont présenté un cycle de formation continue interne sur les différents aspects de l'évaluation et la prise en charge de la douleur.

Deux infirmières du CSSC ont terminé leur formation en diabétologie et intégraient fin 2010 la consultation d'accompagnement éducatif et thérapeutique des patients diabétiques. Cette consultation vient étoffer l'offre sanitaire de notre institution et constituera une porte d'entrée dans notre projet de prévention et de promotion de la santé.

L'équipe médicale remercie la population du Balcon du Jura pour sa confiance, son soutien et sa collaboration.

## Rapport d'activité des Soins aigus



*Par Louis Taboada,  
Infirmier responsable  
des Soins aigus*

Sécurité des patients ... de la parole aux actes.

Dans le domaine de la sécurité des patients, 2010 a été une année de concrétisation pour ce projet.

Cours pour la formation de « Coordinateur Sécurité Patients », choix d'un thème précis en matière de sécurité des patients et mise en place d'une équipe chargée de la mise en œuvre (Mme Krummenacher/pharmacienne de la Pharmacie des Hôpitaux du Nord-Vaudois et de la Broye PHNVB, Mme N. Lancia/infirmière aux soins aigus, Dr Manfait/médecin-chef au CSSC, L. Taboada/infirmier-chef des soins aigus).

Le thème choisi au niveau de la Fédération des Hôpitaux Vaudois (FHV) a été :

### *Prévention des événements indésirables liés aux médicaments*

L'erreur médicamenteuse demeure, en milieu hospitalier, l'erreur la plus fréquente. C'est dans ce domaine précis que la Fédération des Hôpitaux Vaudois (FHV), dont le CSSC est membre, s'est fixé comme objectif de diminuer le nombre de ces erreurs de 20 %.

Pour y parvenir, des mesures concrètes d'amélioration de la sécurité/qualité ont été/vont être introduites en 2010/2011 et leur impact sera régulièrement scientifiquement mesuré.

L'accueil de ce projet a été excellent au niveau du personnel soignant qui y voit l'occasion d'améliorer/valoriser ses pratiques et d'offrir aux patients des prestations de soins sûres et de qualité.

Le bilan final sera fait en mai 2012.

## Rapport d'activité

### Division « C » - Hébergement



*Par Monique Voynet,  
Infirmière responsable  
de la Division C*

#### Voici le bilan 2010 :

Les équipes ont pérennisé la mise en pratique des travaux menés tout au long des dernières années :

- Maintenir le bon usage du dossier d'accompagnement (données administratives, directives anticipées, objectifs de soins et d'accompagnement etc.).
  - Se servir de PREDIMED (Partie informatisée du dossier de soins) de manière efficiente.
  - Accueillir et accompagner les résidents en respectant leurs habitudes de vie et en respectant leur personnalité.
  - Avoir de la rigueur au travail.
- Travailler en pluri- ou interdisciplinarité autour des moyens alternatifs à la contention.
  - Prendre en charge la douleur (au printemps 2010 au sein de la division C, nous avons réalisé 2 ateliers d'expression de la douleur et du bien-être avec un support de photo langage). Le Docteur Daher a dispensé des formations internes autour de ce thème à l'automne pour l'ensemble du CSSC.
  - En fin d'année, des « dépliants » ont été distribués aux résidents, affichés dans les services et posés à disposition à l'accueil, ceci afin de sensibiliser chacun pour qu'il ose exprimer sa douleur et qu'elle puisse ainsi être prise en charge.
  - Remettre au goût du jour « Le manger mains ». Une sensibilisation a été dispensée en fin d'année et le groupe de travail se réunit en janvier 2011 pour avancer concrètement dans ce projet.
  - Réfléchir sur notre position par rapport à l'assistance au suicide. Nous finaliserons ce travail au début 2011 afin que la position du CSSC soit clairement édictée si un jour une telle demande est exprimée.
  - Réfléchir et élaborer un processus pour optimiser l'accueil du nouveau personnel et/ou du personnel remplaçant, afin que celui-ci soit le plus vite possible efficace et qu'il puisse adhérer au mieux aux valeurs du CSSC.
  - Former à l'interne à la prise en charge des personnes répondant des services de gériatrie et de psychogériatrie. Deux grands thèmes étaient dégagés : « L'animation en psychogériatrie » et « Ecoute active et relation d'aide ». Cette formule de formation à l'interne, mais dispensée par des intervenants

d'organismes externes permet au personnel des différents services de la division C de partager son vécu, son expérience et de mieux se comprendre afin de mieux collaborer.

Tous ces travaux ont été réalisés au quotidien avec les équipes.

En parallèle, nous avons travaillé autour de l'agrandissement du CSSC, qui touche particulièrement la division C :

- Un groupe de travail a remis le concept de soins et d'accompagnement au goût du jour.
- Un groupe a travaillé sur le devenir des structures intermédiaires (UAT).
- En cette fin d'année nous avons réfléchi aux locaux du futur bâtiment.

Tout ceci se fait au fur et à mesure que le projet avance et les groupes de travail sont constitués de membres dont les compétences sont requises. A un moment du projet, les équipes de la division C seront encore plus impliquées dans ces groupes.

En 2010, malgré un travail important tout au long de l'année, les équipes se sont retrouvées comme à l'accoutumée, pour œuvrer ensemble à la préparation des festivités de Noël tout au long des semaines et des mois. Beaucoup ont choisi de s'investir au maximum pour offrir en cadeau aux résidents et à leur entourage le spectacle du 11 décembre dont vous avez pu découvrir le contenu au long des pages du journal *Nouvelles* de février.

### **Objectifs pour 2011 :**

Nous devons toujours mener une réflexion autour de la mort : Comment annoncer le décès, comment optimiser ce moment, afin que chacun ait le temps de dire au revoir à la personne défunte, que les équipes et les résidents puissent effectuer leur deuil. Ce travail est reporté pour 2011, 2010 ayant été déjà bien occupé.

La réflexion autour de la charge de travail, très lourde en ce moment (comment s'entraider dans les services de la division C pour répondre au mieux aux besoins des résidents sans diminuer la qualité de la prise en charge), est reportée. La plupart du personnel de la division C a maintenant l'habitude de travailler en s'entraidant. Il nous faut désormais formaliser cet état de fait afin que ceci soit un acquis pour l'ensemble des collaborateurs du C.

Ce travail n'a pas été réalisé car tout au long de l'année, les équipes habituelles ont dû travailler avec du personnel temporaire qui a remplacé, soit des congés maternité, soit de longs arrêts de travail.

En 2011, une nouvelle manière de financer les prises en charge en UAT, en court séjour, se met en place pour être totalement active en 2012. Ainsi chaque bénéficiaire de ces prestations sera soumis à une évaluation adaptée de son degré de dépendance par la Planification des Soins Infirmiers Requis (PLAISIR) adaptée à ce type de prise en charge.

Pour les résidents accueillis en long séjour, les classes de dépendances résultant de l'évaluation de la planification des Soins Infirmiers requis (PLAISIR) vont passer de 8 à 12. En conséquence, les évaluations seront plus rapprochées.

Nous sommes en constante réflexion au sein de la division C et nous nous remettons sans cesse en question afin d'être toujours en phase avec l'évolution actuelle. Cependant nous savons rester humbles et reconnaître nos faiblesses et ainsi les transformer en force.

Il est important d'être toujours en construction en partant de l'analyse de nos pratiques afin de nous permettre de maintenir le bon cap.

Notre raison d'être est le résident ; dans ce sens une formation selon la Méthodologie de Gineste et Marescotti « L'humanité » sera dispensée pour une partie des collaborateurs de la division C au cours du deuxième semestre.

L'humanité repose sur 4 piliers : Le regard - La parole - Le toucher - La verticalité.

Cette formation permettra de formaliser notre culture basée sur une philosophie du soin en accord avec les désirs des résidents, les évolutions des rôles des soignants, les attentes de la société.

Cette formation a pour but d'aider les soignants à acquérir une méthodologie de soins qui situe chaque intervention dans la ligne philosophique déterminée par les projets de soins. Elle améliore la relation soignants-soignés-familles et aide à instaurer ou pérenniser un réel partenariat.

Les équipes et moi-même mettrons toujours en 2011 ce qui nous semble essentiel pour le bien-être et le confort des résidents, et nous restons à votre disposition pour accueillir vos remarques ou autres réflexions.

J'exprime ma reconnaissance à chaque collaborateur pour le travail accompli dans le respect de l'autre, et avec le souci permanent d'améliorer les prestations offertes aux résidents.

# Rapport d'activité du Centre médico-social (CMS) de Sainte-Croix



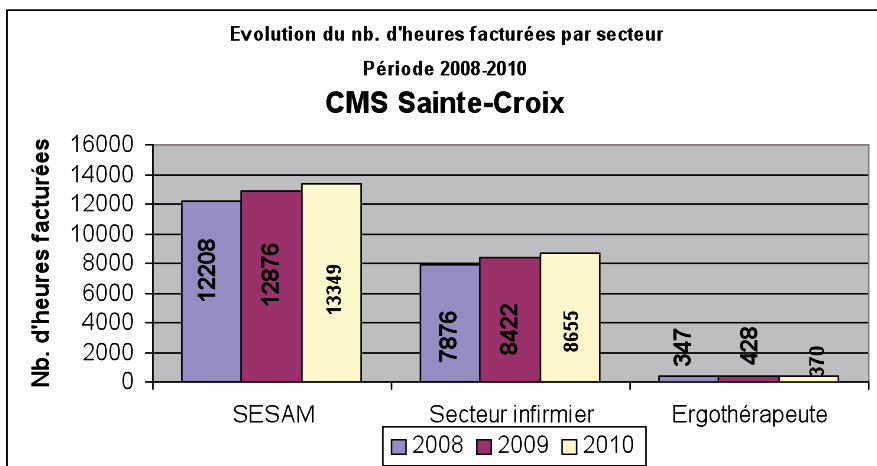
par Boubakar Lamamra,  
responsable du  
Centre médico-social

Le CMS de Sainte-Croix fait partie de l'Association pour la Santé, la Prévention et le Maintien à Domicile ASPMAD des districts de Cossonay, Orbe, La Vallée de Joux, Yverdon et Grandson.

Les prestations d'aide et de soins à domicile sont dispensées par une équipe pluridisciplinaire de 36 collaborateurs qualifiés, qui travaillent à des taux d'activité différents de 30 à 80 %, un certain nombre d'entre eux avec un statut horaire.

### Dotation en EPT :

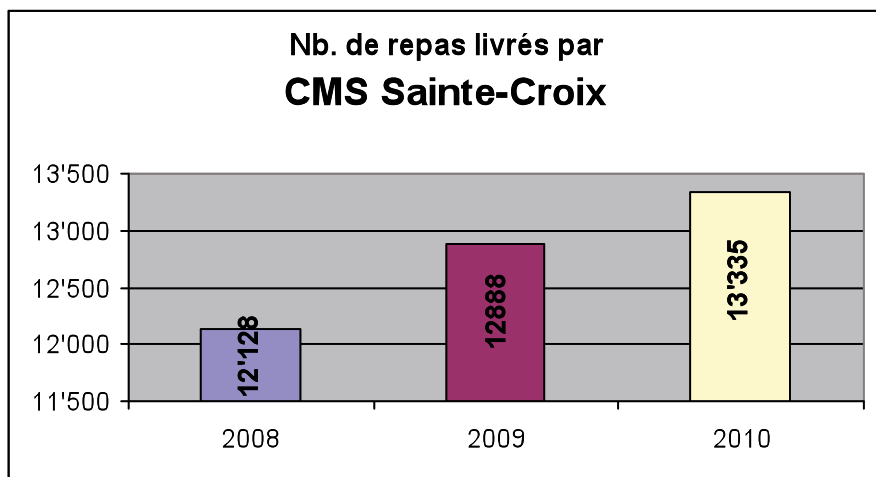
Auxiliaires de santé :	8.56	Livres repas :	0.60
ASSC :	0.42	Secrétaires :	1.60
Infirmières :	8.23	Encadrement :	1.35
Ergothérapeute :	0.75		
Assistante sociale :	0.70		



Les clients qui ont reçu uniquement l'aide de l'assistante sociale, des moyens auxiliaires, un Sécutel, ne sont pas inclus dans ces chiffres (statistiques non-disponibles).

L'équipe SESAM : service de soins et d'aide au ménage dispense des soins d'hygiène et de confort. Elle fournit l'assistance nécessaire pour se lever, se coucher, s'habiller, faire sa toilette, préparer un petit-déjeuner, faire le ménage, les courses, le repassage, etc.

L'évolution des heures facturées ne reflète pas entièrement le volume d'activité. Les prestations sociales, les évaluations de situations en vue d'accorder l'aide au ménage, les repas ou un Sécutel ne peuvent pas être facturées au client ou à l'assurance. Elles sont couvertes par les subventions.



## 20 ans !

Tous les collaborateurs de l'ASPMAD se retrouvaient le 8 octobre 2010 à Orbe pour fêter les 20 ans des CMS.

Durant ces années, les interventions des CMS se sont développées, étoffées, avec le souci permanent d'assurer des prestations de qualité.

C'est également après 20 ans d'activité au CMS de Sainte Croix que Marianne Ropert (ancienne responsable de centre) prend sa retraite (octobre 2010). Je tiens encore à la remercier pour le passage de flambeau et lui souhaite une excellente retraite.

## Collaboration avec le CSSC

Juin 2010, les deux directions ASPMAD et CSSC se rencontraient pour repéciser la convention de collaboration et ses protocoles. Elle s'appuie sur la volonté de chacun de garantir à la population de Balcon du Jura vaudois des prestations médico-sociales complémentaires de qualité, avec une prise en charge coordonnée tout en clarifiant les statuts de chacun.

Nous poursuivons ainsi l'amélioration des canaux de communication, et l'élaboration de protocoles pour faciliter la collaboration entre les médecins-chefs du CSSC et l'équipe soignante du CMS de manière régulière.

J'exprime ma reconnaissance à chaque collaborateur pour le travail accompli dans le respect de l'autre, et avec le souci permanent d'assurer des prestations de qualité.



Anne-Sylvie Jaccard

*Le personnel du service d'ambulance doit constamment se former pour intervenir avec efficacité.*

Centre de Soins et de Santé Communautaire du Balcon du Jura Vaudois  
Sainte-Croix

Bilan au 31 décembre	2010	2009
	CHF	CHF
<b>ACTIF</b>		
<i>Actif circulant</i>		
<b>Liquidités</b>	<u>1 369 496.45</u>	<u>630 061.90</u>
<b>Réalisables</b>		
Enveloppe budgétaire EBN/CEESV	940 300.00	1 151 159.60
Débiteurs	1 856 333.25	1 992 885.45
Provision pour pertes sur débiteurs	-210 461.75	-348 001.65
Débiteurs divers	90 712.01	49 788.20
Stocks	219 494.14	227 587.86
Actifs transitoires	<u>376 113.37</u>	<u>789 921.40</u>
	<u>3 272 491.02</u>	<u>3 863 340.86</u>
 <i>Actif immobilisé</i>		
<b>Immobilisations financières</b>	<u>70 500.00</u>	<u>70 500.00</u>
<b>Immobilisations corporelles</b>		
Immeubles d'exploitation	9 197 879.64	8 994 290.65
Immeubles site des Alpes	4 489 766.79	4 653 309.09
Equipements médicaux, mobilier et véhicules	<u>568 050.97</u>	<u>671 454.62</u>
	<u>14 255 697.40</u>	<u>14 319 054.36</u>
 <b>Total de l'actif</b>	<b><u>18 968 184.87</u></b>	<b><u>18 882 957.12</u></b>
 <b>PASSIF</b>		
<i>Fonds étrangers</i>		
<b>Exigibles à court et moyen termes</b>		
Fournisseurs et créanciers	881 582.05	818 264.23
Emprunt "Fondation de soutien en faveur du CSSC"	288 506.15	288 506.15
Passifs transitoires	<u>774 164.40</u>	<u>778 674.74</u>
	<u>1 944 252.60</u>	<u>1 885 445.12</u>
<b>Dettes à long terme</b>		
Banque, prêts hypothécaires	11 059 575.40	11 512 732.10
Etat de Vaud, avances de subventions	<u>2 397 146.69</u>	<u>2 016 026.59</u>
	<u>13 456 722.09</u>	<u>13 528 758.69</u>
<b>Fonds affectés</b>		
Fonds en faveur des résidents	11 230.23	14 311.51
Autres fonds affectés	28 371.19	83 621.19
Fonds pour évolution future	522 370.00	560 000.00
Fonds investissements division C	<u>681 791.74</u>	<u>512 234.33</u>
	<u>1 243 763.16</u>	<u>1 170 167.03</u>
 <i>Fonds propres</i>		
<b>Capital au 31 décembre</b>	<u>2 323 447.02</u>	<u>2 298 586.28</u>
 <b>Total du passif</b>	<b><u>18 968 184.87</u></b>	<b><u>18 882 957.12</u></b>

Compte de profits et pertes	2010	2009
	CHF	CHF
<b>PRODUITS</b>		
Hospitalisation	6 419 614.55	6 281 741.85
Hébergement médico-social	5 506 795.05	5 305 188.20
Recettes diverses	3 381 563.70	3 097 814.56
<b>Total des produits</b>	<b>15 307 973.30</b>	<b>14 684 744.61</b>
<b>CHARGES</b>		
Salaires et honoraires	-9 861 554.64	-9 455 836.85
Charges sociales	-1 599 374.36	-1 508 675.38
Autres charges du personnel	-150 946.12	-168 294.07
Matériel médical et d'exploitation, prestations de tiers	-960 080.32	-975 685.21
Produits alimentaires	-605 591.84	-538 520.83
Autres charges ménagères	-302 911.58	-284 410.28
Entretien et réparations	-277 722.16	-297 243.85
Charges des investissements	-200 302.68	-191 161.26
Eau et énergie	-221 563.30	-205 606.55
Intérêts et frais bancaires	-3 986.07	-3 929.53
Frais de bureau et d'administration	-330 114.57	-323 371.62
Frais d'études en cours	-112 241.60	0.00
Evacuation des déchets	-32 632.90	-30 585.65
Assurances, taxes, cotisations et autres charges	-427 651.30	-394 532.48
Transports et autres débours des patients	-220 559.50	-214 058.45
<b>Total des charges</b>	<b>-15 307 232.94</b>	<b>-14 591 912.01</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>	<b>740.36</b>	<b>92 832.60</b>
Revenu net des immeubles site des Alpes	166 900.62	164 078.54
Amortissement des immeubles site des Alpes	-169 811.43	-171 838.23
Cotisations des membres	7 850.00	6 040.00
Amortissement du parking	-92 880.00	0.00
Utilisation des fonds affectés	92 880.00	0.00
Variation des provisions	-1 583.22	-450.00
Produits et charges extraordinaires	20 764.41	-73 200.48
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>24 860.74</b>	<b>17 462.43</b>

# Conclusions de l'organe de contrôle

Rapport de l'organe de révision  
à l'assemblée générale des membres du  
**Centre de soins et de santé communautaire du Balcon du Jura Vaudois**  
**Sainte-Croix**

**BfB**

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints du Centre de Soins et Santé Communautaire du Balcon du Jura Vaudois, comprenant le bilan et le compte de profits et pertes pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010.

### Responsabilité du conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application des méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées, ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 chiff. 3 CO et à la norme d'audit suisse 890, nous attestons que la société a entrepris d'importants travaux d'adaptation au nouveau droit de la société anonyme et nous pouvons confirmer que l'implémentation du système de contrôle interne suit son cours.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Yverdon-les-Bains, le 24 mai 2011

**BfB Fidam révision SA**



Eric Portier  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable



Patrice Lambelet  
Expert-réviseur agréé

# Fondation de soutien en faveur du CSSC

## Rapport annuel de l'exercice 2010



*par Paul Schneider  
président de  
la Fondation de soutien*

*Rapport présenté oralement à l'AG du CSSC le 15 juin 2011*

Chaque année, le Conseil de la Fondation de soutien informe l'Assemblée générale du CSSC sur l'état de ses finances et les projets soutenus.

En cours d'année 2010, nous avons reçu pour 17'180.- de dons divers, en augmentation de 3'000.- par rapport à l'année précédente. Nous redisons ici notre gratitude à chacune, chacun qui soutient ainsi le CSSC. La fondation est reconnue d'utilité publique, et les dons versés peuvent être déduits des impôts.

En plus, nous avons reçu avec grande reconnaissance un don de 50'000.- d'une personne qui trouve comme vous tous que le CSSC est indispensable, et doit être soutenu à tout prix.

Nous avons reçu un don de 9'500.- de trois industries pharmaceutiques, somme que nous avons immédiatement engagée dans la formation du personnel en diabéto-logie. Il s'agit des maisons Novo Nordisk, Sanofi et Life Scan.

En avril, par la voie de son président Monsieur Edouard Gonthier, nous apprenons que la section de Sainte-Croix de la Ligue Vaudoise contre la tuberculose met un terme à son action de presque 100 ans. La section a été créée en 1913, sous l'impulsion des docteurs Décombaz et Meyer (celui qui a introduit la radiologie à Sainte-Croix); dans l'avant-dernier numéro de Nouvelles, nous avons eu l'occasion de retracer l'historique de la tuberculose à Ste-Croix et l'utilité de cette section.

Le développement des assurances sociales et les progrès scientifiques rendent de plus en plus difficile la poursuite des buts initiaux. Ainsi la Ligue vaudoise contre la tuberculose se mue en Ligue pulmonaire vaudoise, et la section de Sainte-Croix – en accord avec l'organisation faîtière – met la clé sous le paillason et remet le solde de sa fortune (env. 45'000.-) à la Fondation de soutien du CSSC.

Merci aux membres restants de la section d'avoir avec réalisme et sagesse décidé ce qu'il fallait. Monsieur Edouard Gonthier, ancien juge de paix, était durant ces dernières 52 années la conscience, la mémoire, le caissier de cette institution de bienfaisance.

Des structures sont créées selon les besoins du moment, il est nécessaire de les évaluer périodiquement et de les adapter. En renforçant ainsi la Fondation de soutien au CSSC, l'idée fondatrice de la section est maintenue : prise en charge de la maladie, lutte contre ses effets sociaux néfastes et prévention restent prioritaires également au CSSC.

Revenons aux chiffres.

17'000.- de dons particuliers, 9'500.- de l'industrie chimique, 50'000.- de Mme S., 45'000.- de la Ligue pulmonaire, en les additionnant à la fortune de l'année passée, nous arrivons aujourd'hui au total de 1'415'633.78

Nous avons dépensé 9'500.- (le don des industries chimiques) pour la formation en diabétologie de deux infirmières.

Cette année – mais cela dépasse le cadre de ce rapport de l'année 2010 – nous participons entre autres avec 215'000.- à l'achat d'un nouveau sénographe (appareil permettant les mammographies de dépistage).

L'année 2010 a été stressante pour notre Fondation. Un Sainte-Crix expatrié à Zurich depuis longtemps a pensé à l'hôpital et au home Ma Retraite, dans un testament datant de 1995. Sa veuve est décédée fin 2009. Un des cohéritiers, une association siégeant à Zurich qui a 40 millions au bilan, cherche noise, parce que le CSSC n'existait pas encore en 1995. Il conteste une des deux parts de l'héritage (à hauteur de 100'000.-), en argumentant que le but des deux entités fusionnées est le même. Que de séances, de palabres, de retards dans le partage (à tel point que la famille, légitimement, commence à s'irriter). Nous venons de recevoir, enfin, l'annonce que le partage peut avoir lieu, mais les ennuis ne sont pas encore terminés pour autant.



Anne-Sylvie Jaccard

*Les membres de la Fondation de soutien, de gauche à droite : Messieurs Paul Schneider (Président), Aldo Paillard, Bernard Ferrari, Jacky Hertig et Jean-Pierre Narbel.*

*Invités : Madame Anne-Marie Vitti et Monsieur Eric Simon.*

*Manquent sur la photo : Messieurs Jean-Claude Piguet et Gérald Roulet.*

Pour les membres du Conseil de la Fondation de soutien, c'est un scénario absolument incompréhensible. Pourquoi se chipoter autour d'un héritage, au lieu d'être reconnaissants d'être sur la liste des bénéficiaires ?

Pourquoi est-ce que j'en parle ce soir ?

Pour vous exhorter, vous les futurs testateurs qui n'avez pas envie qu'on se bagarre post-mortem autour de vos largesses : vérifiez périodiquement si les coordonnées des œuvres bénéficiaires n'ont pas changé.

Cette saga, je vous la relaterai dans un prochain numéro de Nouvelles (petite pub pour la publication du CSSC assurant la proximité avec la population).

Merci.

Merci d'aussi soutenir le CSSC matériellement par notre Fondation de soutien.

Merci surtout d'accorder de façon renouvelée votre confiance aux dirigeants du CSSC qui travaillent toujours sur le même schéma : David contre Goliath (la comparaison ne relève que des dimensions des protagonistes, sans connotation éthique du bon ou du mauvais), travailler avec la fronde (certes bien améliorée depuis) contre le bulldozer centralisateur, écarté du Balcon du Jura il y a une dizaine d'années, mais toujours prêt à niveler le chantier de la Santé selon les normes des grands centres.

Merci donc de croire, avec nous, à l'avenir de la proximité. La Fondation de soutien, c'est le credo de cette proximité !

Le numéro de CCP : **CCP 34 - 534998 - 8**

# Centre de Soins et de Santé Communautaire du Balcon du Jura vaudois (Etat 2010)

E-mail : [cssc.bjv@cssc.ch](mailto:cssc.bjv@cssc.ch) – Site Internet : [www.cssc.ch](http://www.cssc.ch)

Directrice :	Madame Anne-Marie Vitti	Tél. direct 024 455 16 60
Médecin-chef responsable :	Docteur Oscar Daher	Tél. 024 455 11 11
Médecins-chefs	Docteur François Manfait	Tél. 024 455 11 11
	Docteur Rolf Zumschlinge	Tél. 024 455 11 11

## Site des Rosiers



Rue des Rosiers 29 1450 Sainte-Croix  
tél : 024 455 11 11 fax : 024 454 43 82

- Hospitalisation en soins aigus  
Visites de 10h à 20h
- Polyclinique sur rendez-vous
- Urgences 24H24
- Chirurgie programmée
- Physiothérapie, laboratoire, ergothérapie
- Radiologie, ultrasons, mammographie  
(y compris dépistage VD-NE-JU)
- Consultations spécialisées
- Consultations diététiques
- Consultations de gériatrie
- Bilan mémoire
- Service d'ambulances
- **Médecins agréés :**  
Dr Roland Chevalley  
rue Neuve 2 024 454 41 12  
Dr Fabien Sylvestre  
rue des Rosiers 29 024 454 30 55
- **Chiropractie :**  
Dresse Yvonne Juvet 032 861 44 22
- Etablissement Médico-Social (EMS)  
Visites libres

## Site des Alpes



Avenue des Alpes 18D 1450 Sainte-Croix

- Centre Médico-Social (CMS)  
et repas à domicile  
tél : 024 455 16 20 fax : 024 454 39 14
- Unité d'Accueil Temporaire (UAT)  
024 455 16 11
- Logements protégés  
024 455 16 20
- Administration - facturation  
tél : 024 455 16 01 fax : 024 455 16 03
- Café - restaurant «Les Alpes»,  
024 455 16 16  
self-service ouvert de 9 à 14 h du  
lundi au vendredi
- Epicerie « Le Dépanneur »  
024 454 33 76

## Service d'ambulance

Tél. 024 455 11 11

En cas d'urgence

144

## Fondation de soutien du Centre de soins :

CCP : 34 - 534998 - 8